



Lettre d'information n°9 - juillet 2004

## Développement de la coopération avec la Chine

Depuis 2003, le CIEP a renforcé ses contacts et ses activités avec le public chinois. Plusieurs sessions de formation se sont déroulées à Sèvres pour des délégations nationales ou régionales (Guangxi, Sichuan ...) sur des thèmes aussi variés que la gestion des ressources humaines, la formation de chefs d'établissements, ou l'innovation pédagogique dans l'édition.

A la demande des autorités chinoises, le CIEP vient de mener deux nouvelles opérations, l'une sur le management universitaire, l'autre sur l'accueil des étudiants étrangers en France. Sollicité par l'Académie nationale d'administration de l'éducation (NAEA)\*, il a organisé du 1<sup>er</sup> au 30 mai une visite d'études pour une trentaine de présidents et de vice-présidents d'universités scientifiques et techniques. Ce séminaire de 4 semaines s'inscrivait dans un projet de formation des cadres universitaires à l'étranger promu par le ministère de l'Éducation chinois. Il portait sur le management et le fonctionnement de l'université en France et en Allemagne, sujets qui ont permis aux responsables chinois d'avoir des entretiens avec notamment, la Conférence des présidents d'université, le directeur de l'enseignement supérieur, le Comité national d'évaluation, plusieurs recteurs et présidents d'université, l'Inspection générale de l'administration et de la recherche. Les participants ont apprécié l'alternance de conférences — stratégies et enjeux de l'université, harmonisation européenne, valorisation de la recherche et pôles d'excellence — de visites d'établissements et de rencontres avec leurs homologues. Choisi pour piloter cette opération en Europe, le CIEP a demandé à l'Université de Hambourg d'accueillir la délégation pour un programme complémentaire d'une semaine.

En outre, à la demande de l'Ambassade de Chine à Paris et du Centre chinois d'études pour les échanges internationaux en éducation (CSCIEE), le CIEP a organisé une visite d'études pour trente hauts fonctionnaires et responsables des relations internationales des universités sur le thème de l'accueil des étudiants étrangers. A la suite de cette opération, un accord a été conclu avec les représentants de la Direction de la coopération internationale du ministère de l'Éducation chinois pour reconduire ce programme, sur une base annuelle, pour les cinq prochaines années. ■



Madame XU SHUHONG,  
sous-directrice de l'Office des relations  
internationales de l'Académie nationale  
d'administration de l'éducation (NAEA).

### Qu'est-ce qui a motivé votre visite d'études en Europe ?

La NAEA a été chargée par le ministère de l'Éducation de mettre en place un programme de trois ans, qui a commencé en 2003, visant à « former les cadres chinois de l'université par le biais de visites d'études à l'étranger ». Le principal objectif est la connaissance approfondie du fonctionnement et du management des universités aux Etats-Unis, en Europe et en Australie.

En Chine, le système universitaire comporte deux types d'établissements : les premiers, les plus importants, dépendent directement du ministère de l'Éducation, les seconds des régions ou des provinces. En 2003, deux groupes de cadres ont suivi un séminaire aux Etats-Unis en Pennsylvanie (Columbia University). Pour le programme de 2004 en Europe, nous avons choisi le CIEP comme opérateur de la visite d'études.

### Une première expérience

### Pourquoi avoir choisi plus particulièrement la France ?

Le système universitaire français nous semble original à plusieurs titres. En premier lieu, c'est un système qui a connu une très forte centralisation et qui est en train de se réformer. Cette mutation nous intéresse. En outre, le savoir-faire de l'enseignement supérieur français est reconnu. Nous avons donc beaucoup à apprendre du système français.

Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est l'échange bilatéral entre les cadres chinois et leurs homologues français, l'expérience de savoirs partagés. Nous aimerions aussi faire connaître à nos hôtes français le management des universités chinoises. Nous avons choisi le CIEP car l'établissement a déjà eu une expérience de collaboration avec différentes universités chinoises aux niveaux régional et provincial. Sa notoriété est grande en matière de coopération à l'international, c'est pourquoi nous lui accordons toute notre confiance. Cette visite d'études pour des cadres universitaires en France est pour nous une première expérience que nous sommes prêts à renouveler. ■



Centre international  
d'études pédagogiques

1 avenue Léon Journault  
F - 92318 Sèvres cedex

Téléphone : 01 45 07 60 65  
Télécopie : 01 45 07 60 71

Courriel : [poletti@ciep.fr](mailto:poletti@ciep.fr)  
Site Internet : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)

\* Organisme sous tutelle du ministère de l'Éducation chinois et de la Direction administrative pour l'échange d'experts internationaux du ministère des Affaires étrangères chinois.

## Une charte de qualité pour le programme d'échange d'assistants



Le programme bilatéral d'échange d'assistants de langue vivante, dont la gestion administrative et pédagogique est confiée au CIEP depuis 1999, permet chaque année à plus de 6000 jeunes étrangers de venir exercer, pour une période de 6 à 9 mois, dans les écoles, les établissements du second degré et les IUFM en France. Dans le même temps, 2500 jeunes Français sont accueillis à l'étranger.

Ce programme, qui fêtera en 2004-2005 le centenaire des premiers échanges entre la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, concerne aujourd'hui 42 pays et couvre 12 langues d'enseignement, dont deux nouvelles à la prochaine rentrée, le néerlandais et le turc. Deux objectifs prioritaires sont assignés à ce programme qui a vu ses effectifs tripler en l'espace de 6 ans : contribuer à la politique d'ouverture internationale des académies et contribuer à la politique de diversification linguistique, notamment en cycle 3 du premier degré.

Afin de répondre aux nouveaux enjeux de ce programme, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le CIEP mettent en œuvre une charte qualité à partir de la rentrée 2004. S'appuyant sur un pilotage académique renforcé, l'amélioration qualitative du programme concerne tout à la fois l'accueil des assistants et les missions qui leur sont confiées, en liaison avec les projets des établissements et la politique internationale des académies. ■

## Histoire croisée

franco-allemande

S'inspirant de l'expérience *Histoires croisées franco-québécoises* dont l'objectif est de rédiger en français, sous la forme d'un site Internet, une œuvre de fiction ou un documentaire sur un thème puisé dans leur histoire commune, une opération similaire a été engagée cette année avec l'Allemagne.

Le 22 janvier 2004, dans le cadre du 40<sup>e</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée, le concours *Histoire croisée franco-allemande / Geschichte in Geschichten* a été lancé par le Goethe Institut en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre de la campagne en faveur de l'apprentissage de l'allemand en France.

Ce concours est géré par le CIEP en collaboration avec le Goethe Institut. Une quarantaine d'établissements français et allemands ont participé cette année à l'opération.



Pour connaître les lauréats :

[www.ciep.fr/hcfrall/resultat.htm](http://www.ciep.fr/hcfrall/resultat.htm). ■

## Séminaire sur l'intégration linguistique

Le ministère de la Culture et de la Communication (DGLFLF)\*, le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale (Direction de la population et des migrations / DPM) et le CIEP ont organisé deux journées de travail, les 28 et 29 juin 2004, sur le thème « Intégration linguistique des adultes migrants en Europe ». Ce séminaire fermé au public a réuni une quarantaine de participants et douze experts de six pays européens impliqués dans la définition des politiques publiques en matière d'intégration par la langue des publics migrants, mais aussi des opérateurs de ces politiques qui doivent faire part de leurs réflexions et de leurs recommandations.

\* Délégation générale à la langue française et aux langues de France

## Le français à la conquête de nouveaux publics

Le ministère des Affaires étrangères a mis en place un plan pluriannuel : « Le français à la conquête de nouveaux publics », destiné à faire acquérir aux responsables des cours de français dans les centres de langue, instituts, centres culturels ou alliances une démarche commerciale pour réagir aux nouvelles demandes émanant des jeunes ou des entreprises. L'activité de cours est, en effet, devenue une source de revenus indispensable pour faire fonctionner les centres à l'étranger.

Le projet comporte trois volets : la formation des directeurs de cours, directeurs, attachés de coopération, chargés de promotion et autres acteurs de la démarche commerciale ; l'envoi dans les centres de stagiaires d'écoles de commerce (une quinzaine de candidats doivent se rendre dans 10 pays pour participer à la mise en place d'une démarche commerciale professionnelle) et la

Une démarche commerciale pour réagir aux nouvelles demandes

mutualisation d'outils (documents promotionnels pour le français, questionnaires d'évaluation, facturation, devis) sur un site Internet pour permettre aux participants d'échanger et de mettre à disposition du réseau les dispositifs ou instruments utiles dans leur contexte.

La première phase s'est déroulée du 17 au 19 mai. 39 participants de 15 pays ont suivi un stage conçu par le ministère des Affaires étrangères en collaboration étroite avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris,

l'Alliance française de Paris et le CIEP. Le programme comprenait différents modules consacrés à la stratégie marketing, la gestion et le pilotage de projets, l'interculturel et le management. Ce stage correspondant à un véritable besoin et à une attente forte des postes, il a été décidé de reconduire cette formation en 2005 et d'élargir son public cible. ■

## Coopération avec les Instituts universitaires de technologie

En 2003, une convention cadre a été signée entre la Conférence des directeurs d'IUT, IUT Consultants et le CIEP. Ce partenariat manifeste la volonté de construire un groupe de réflexion et de travail en ingénierie de formation à l'international alliant la capacité d'ensemblier du CIEP au savoir-faire des IUT.

Au plan international, les fonctions de management et de pilotage prennent appui sur la description et la formalisation de l'expérience collective. Le « système IUT » impulse ainsi une démarche de réflexion institutionnelle, de co-pro-

duction et d'expérimentation pour les institutions bénéficiaires. Cette méthodologie est actuellement mise en application par le CIEP et les IUT en Tunisie et au Mexique. Dans le cadre du projet FSP « Appui à l'enseignement technologique supérieur », en Tunisie, il s'agit de mettre en place des formations de formateurs dans les domaines du génie civil ainsi que de l'économie et gestion.

Le CIEP est également impliqué dans les volets concernant les mastères professionnels et les formations

transversales. Au Mexique, il a participé notamment à la sélection de la 3<sup>e</sup> promotion des étudiants diplômés des Universités Technologiques dans le cadre de la convention « programme de coopération dans le domaine des formations technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur », signée en 2001.

Cette démarche dynamique, qui fait aussi du projet un terrain d'observation et d'analyse, permet de développer un potentiel commun d'expertise. ■

Un potentiel  
commun  
d'expertise

### Partenariat public/privé

Le CIEP renforce ses liens avec SOFRECO — Société privée de conseil et d'ingénierie — . Le consortium SOFRECO-CIEP vient de remporter un appel d'offres de l'Union européenne en Russie. Le projet intitulé « Children and Youth at Risk — Enfants et adolescents à risque » a pour objet de réintégrer dans un parcours scolaire professionnalisant des enfants et des adolescents en situation de rupture sociale et scolaire. Il sera mis en œuvre dans trois provinces et douze institutions. Ses résultats feront l'objet d'un processus de diffusion très large en Russie auprès des ministères et des institutions concernés. D'une durée de 30 mois, ce projet d'un montant global de 1,25 millions d'euros doit démarrer en juin/juillet 2004. Ce partenariat porte sur la réponse à l'appel d'offres, l'élaboration de la méthodologie, le recrutement des experts et la réalisation du projet dont le CIEP assure la direction pédagogique.

### L'évaluation : un thème d'actualité

Thème principal de l'université européenne qui s'est tenue à Sèvres du 29 mars au 3 avril 2004, l'**évaluation en langue** a réuni des participants de plus de 25 pays d'Europe. Cette rencontre intitulée « Langues nationales, langues maternelles,

langues d'enseignement ; quelles évaluations ? » était organisée par



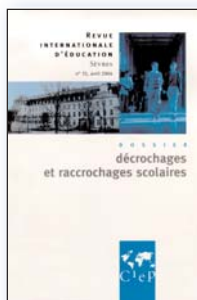
la Direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Université de Nantes et le CIEP. Les discussions ont porté sur les conditions d'harmonisation de l'évaluation en langue en référence à un cadre commun de compétences.

Temps fort dans la mise en place d'une réflexion autour des questions de l'évaluation dans le domaine de l'éducation, le deuxième « Rendez-vous de l'évaluation » s'est déroulé au CIEP du 26 au 30 avril 2004. Cette rencontre était ciblée sur l'**évaluation des structures d'enseignement**. L'objectif était de permettre aux participants de débattre et d'échanger autour des enjeux, des dispositifs de mise en œuvre, des méthodes d'évaluation des structures d'enseignement et de les comparer pour améliorer les performances dans chacun des pays.

L'**évaluation** était aussi au cœur du projet Tempus « Développement de l'**assurance qualité** dans l'enseignement supérieur au Monténégro » dont le CIEP assurait la coordination et la gestion financière.

Ce projet, qui vient de se terminer, a consisté dans la réalisation de l'évaluation interne de l'Université du Monténégro. L'évaluation externe a été menée par un groupe d'experts européens.

Sur la base des recommandations du rapport d'évaluation, l'Université a défini son plan stratégique pour 2003-2005. En application de la nouvelle Loi sur l'enseignement supérieur, elle a également adopté un nouveau statut, qui marque clairement son engagement dans le processus de Bologne. Ainsi, la nouvelle équipe de l'Université a-t-elle pu commencer à introduire des mécanismes d'assurance qualité, notamment en matière d'enseignement, de distribution et de gestion des ressources. ■



## *Décrochages et raccrochages scolaires, Revue internationale d'éducation n°35, avril 2004*

Trois questions à Philippe DUVAL, rédacteur en chef

*Que faut-il entendre par décrochage scolaire ?*

*En 2004, est-ce encore une question d'actualité ?*

La question du décrochage ou abandon scolaire continue aujourd'hui à se poser avec acuité dans un grand nombre de pays. Elle se pose aussi bien en termes d'efficacité que de justice sociale relevant de la difficulté institutionnelle à assumer l'ambition de la scolarité obligatoire et des conséquences de la massification scolaire vécue par la plupart des pays.

En regardant ce qui se passe dans six pays : Allemagne, Belgique, Irlande, Italie, Portugal et France, nous avons cherché à mieux comprendre les raisons du décrochage scolaire et à analyser les moyens de lutter contre lui (prévention et raccrochage). Au moment où nous préparons ce numéro, le Portugal prenait des mesures d'importance dans sa lutte contre le décrochage scolaire.

Les décrocheurs ne croient plus à l'intérêt de la formation ; l'école ne fait plus sens pour eux. Décrochés avant d'être décrocheurs, « ils sont en dissonance » comme le souligne

le professeur Glassman, coordinateur de notre numéro. Si une typologie des décrocheurs reste introuvable, les décrochages sont quasiment toujours l'aboutissement d'une incompatibilité réciproque.

*Si vous aviez un point commun à relever dans l'ensemble des constats effectués dans les différents pays, quel serait-il ?*

S'il n'en fallait qu'un ? Ce serait la difficulté persistante à diffuser, au sein de l'institution éducative, les acquis des expérimentations conduites dans le cadre du raccrochage scolaire, comme si l'institution scolaire ne parvenait pas à prendre en considération les éléments d'un processus de décrochage dont elle est pourtant à l'origine. Ne pourrait-on pourtant, pour le moins, légitimement penser que les solutions imaginées seraient utiles aux autres élèves afin de mieux réussir leur scolarité ? ■

**Prix :** 16,20 €, frais d'envoi inclus.

**Diffusion :** éditions Didier

**Pour en savoir plus :** [www.ciep.fr/ries/ries35.htm](http://www.ciep.fr/ries/ries35.htm)

**Contact :** [ries@ciep.fr](mailto:ries@ciep.fr)

### Forum à Casablanca

Du 22 au 25 avril 2004, le CIEP a participé au Forum de l'étudiant, de la formation et de l'emploi à Casablanca. Le Maroc représente le premier pays utilisateur du Test de connaissance du français (TCF) en termes de candidats répartis sur une douzaine de centres de passation. Mis en place au Maroc en 2002, le TCF est surtout utilisé par les étudiants demandeurs d'une inscription en premier cycle dans les universités, les écoles d'architecture et les Grandes écoles françaises. Le stand du CIEP a connu un taux d'affluence très important, et a reçu la visite de Monsieur Khalid Alioua, ministre marocain de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique.

### Agenda

Organisation du stage BELC, session d'été, du 4 au 30 juillet 2004.

Participation aux Journées de la coopération internationale et du développement, les 16 et 17 juillet 2004.

Participation au Congrès mondial des professeurs de français, FIPF, Atlanta (Etats-Unis), du 19 au 23 juillet 2004.

### en ligne

Pour vous informer sur les publications du CIEP



<http://www.ciep.fr>



Directeur de la publication : Albert Prévos

Périodicité : trimestriel / juillet 2004

Editeur : CIEP

Imprimeur : IPPAC & Imprimerie de Champagne - Z.I. Les Franchises - 52200 Langres

N° ISSN : 1250-002X

Conception et réalisation : service du développement, de l'accueil et de la communication

Pour tout commentaire, suggestion ou demande d'information : [contact@ciep.fr](mailto:contact@ciep.fr)